



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Remunerations

Question écrite n° 48360

Texte de la question

Depuis le 13 novembre 1995, dans le cadre de la négociation sur la fonction publique, l'objectif d'améliorer la situation financière des personnels de direction, dans le cadre des accords Durafour, donnait les résultats suivants « indice terminal classe 2-2 = 38 points avec date d'effet au 1er août 1996 ». Depuis cette date, ces personnels sont toujours dans l'attente de la publication du décret d'application au Journal officiel et cette situation les inquiète quelque peu à un moment où ils sont fortement sollicités et confrontés à de lourdes situations. M. Jean-Pierre Philibert remercie M. le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'État et de la décentralisation des éléments d'information qu'il pourra lui communiquer sur ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Philibert Jean-Pierre](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48360

Rubrique : Fonctionnaires et agents publics

Ministère interrogé : fonction publique, réforme de l'État et décentralisation

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 février 1997, page 765